

L'UNSA est signataire de l'accord G.P.E.C. du Groupe BPCE dont les dispositions s'imposent maintenant à nos entreprises. Si le précédent accord n'avait pas recueilli notre signature, cette fois, nous avons pu constater une évolution favorable du texte tenant compte de la plupart de nos revendications.

Ce nouvel accord impose plusieurs dispositions à nos employeurs:

- En matière de recrutement
- Dans la gestion des carrières
- Pour la formation professionnelle
- En terme de mobilité
- Sur l'articulation entre vie professionnelle et vie privée.
- Etc...

De plus, le développement galopant du digital, des nouvelles technologies et leur omniprésence dans toutes les activités de nos entreprises ont nécessité l'instauration d'un cadre sécurisant pour tous les salariés. L'utilisation des outils, les modes d'apprentissage et le maintien de l'employabilité sont donc au cœur de cet accord.

Enfin, si la volonté de BPCE est de maintenir ses effectifs, le développement des compétences et l'accès à la formation pour tous sont primordiaux. Aussi, des mesures spécifiques sont prises à l'attention des jeunes arrivant sur le marché du travail comme à celle des plus anciens dans l'entreprise.

Ainsi, des dispositifs de fin de carrière sont proposés afin d'aménager à travers un temps partiel un départ progressif de l'entreprise. Dans le même temps, des engagements de recrutement des moins de 30 ans sont maintenus et le dispositif d'accompagnement est perfectionné (référént, tuteur...).

Pour l'UNSA, la G.P.E.C. est un outil incontournable permettant d'accompagner les salariés dès l'embauche jusqu'à leur fin de carrière. Nous constatons que l'accord négocié pour la période 2018-2020 répond à cette exigence et nous avons confiance en nos équipes locales pour améliorer l'ensemble des dispositions le nécessitant.

Cette rationalisation du dialogue social inquiète vos représentants UNSA : venir vous rencontrer, préparer les négociations, vous défendre... nécessitent du temps donc des moyens ! Selon certains employeurs : "les représentants UNSA nuisent gravement à la santé de leurs entreprises parce qu'ils se battent pour éviter que le travail nuise trop à celle de leurs collègues !"